ACCOMPAGNER DES COLLECTIFS D'HABITANT.E.S VERS LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice (FAVE)

Le développement du pouvoir d'agir : de quoi parle-t-on ? Concept au coeur de nos pratiques sociales, le développement du pouvoir d'agir est une notion qui demande à être mieux appréhendée, à la fois dans ses aspects théoriques et son application opérationnelle.

Le développement du pouvoir d'agir : comment l'accompagne-t-on ? La découverte de nouveaux modes d'intervention et l'appropriation de repères clés permettront de conscientiser cette approche et d'accompagner l'évolution de nos postures professionnelles.

PUBLIC

Tous.toutes salarié.e.s et administrateur.trice.s de centre social

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Acquérir les fondements du pouvoir d'agir et les fondements de l'action collective à visée émancipatrice
- Développer et enrichir sa posture d'animateur-trice d'actions collectives
- S'approprier de nouveaux outils de méthodes de participation et de mobilisation actives

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation-action qui s'appuie sur les expériences et les projets des participant.e.s. Apports théoriques, études de cas. Méthodes pédagogiques mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, évaluation des compétences à chaud

Evaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

FORMATEUR & FORMATRICES

Véronique MAGOT-ESTEVE, directrice centre social réseau UCS13, Catherine MILLELIRI, chargée de mission RH & formation UCS13, Joseph RICHARD-COCHET, délégué UCS13

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

DURÉE: 4 jours / 28 heures 9h à 12h30 – 13h30 à 17h

DATES ET LIEU:

5 et 6 mai & 2 et 3 juin 2022 Formation en résidentiel (lieu communiqué ultérieurement)

TARIF PAR PARTICIPANT.E:Salarié.e adhérent.e: 1 000 €
Bénévole adhérent.e: gratuit

Non adhérent.e : nous contacter

CONTENU

Jour 1 : Le processus « de l'action collective à visée émancipatrice »

- L'épanouissement, l'émancipation, le pouvoir d'agir : définitions, éléments de repères
- Présentation et explication du processus « de l'action collective à visée émancipatrice »
- Définition de la Situation Problème, atelier, restitution
- Les grands principes de l'écoute

Jour 2 : La phase d'écoute : Écouter pour repérer les situations problèmes

- Le mandat : définition, éléments de repères
- L'écoute large, l'écoute orientée
- Quelques éléments de posture pour l'animateur.trice
- L'écoute active Foire aux questions
- Préparation de l'expérimentation pendant l'intersession

Jour 3 : La phase du groupe : Accompagner un groupe dans l'analyse d'une situation et de son contexte et dans la définition d'une stratégie d'action

- Retour sur les travaux de l'intersession
- L'animation d'une réunion
- La conscientisation, éléments de repères
- Le rôle de l'animateur.trice, les postures professionnelles tout au long du processus
- Réalisation d'une fiche projet par centre

Jour 4 : La phase d'action dans l'espace public : Définition et organisation d'une action collective dans l'espace public

- La préparation de la présentation du processus
- Tactique et stratégie, définitions, exercice
- Repères pour l'animation du groupe
- La célébration
- L'évaluation du processus

Formation gérée par l'UCS13 Contact : Shéhérazade sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr 04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

